

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- De se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement
- D'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- De participer à la maîtrise des risques dans son entreprise ou établissement et à sa prévention

Contenu :

Être capable de se situer en tant qu'acteur PRAP des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

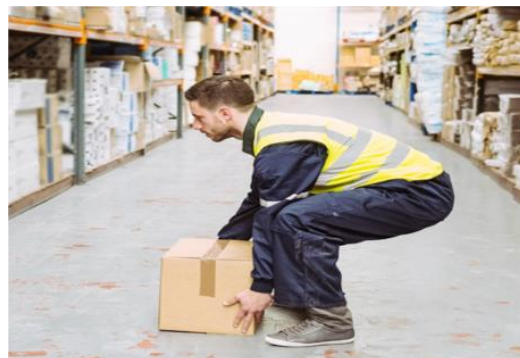
- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort



Public / Prérequis : l'ensemble des salariés sans restriction de fonction relevant du Code du Travail, article R 4227-28 et 39. Adaptabilité aux personnes porteuses de handicap

Durée : 14 heures alliant théorie et pratique

Effectif : 4 à 10 stagiaires

Modalité de suivi : émargement par 1/2 journée / évaluation certificative durant la formation

Justificatif : attestation de formation et de suivi / certificat de validation

Support stagiaire : livret individuel imprimé

Délai d'accès : sous 15 jours

Tarif : Inter-entreprise à partir de 300 € / personne. Nous contacter pour un tarif en intra-entreprise

Moyens pédagogiques :

- **Logistique :** une salle adaptée à la formation dans le respect des mesures sanitaire COVID
- **Matériels pédagogiques :** conformément aux documents de références élaborés par l'INRS
- **Matériel de formation :** ordinateur portable/vidéoprojecteur/écran-Tableau/feutres, documentation
- **Personnel Pédagogique :** Formateur PRAP certifié INRS

Méthodes pédagogiques : Pédagogie commentative, explicative, justificative, démonstrative, interrogative, brainstorming, reproductive et corrective, mise en situation, afin de permettre de comprendre la démarche de prévention.